



Président
Marc MONTEIL
25 CHEMIN DE LA VIOLETTE
31240 L'UNION
Portable : 06.63.85.91.69
Courriel : marc.monteil@wanadoo.fr

COMPTE RENDU
DU
SATER BRAVO LIMITE
DU
VENDREDI 17 JUILLET 2020



Fédération sous convention avec le Ministère de l'Intérieur – Direction de la Défense et de la Sécurité Civiles depuis 1972
Fédération sous convention avec le Ministère de l'Équipement et des Transports - Direction Générale de l'Aviation Civile
Affiliée à la Fédération Nationale de Protection Civile reconnue d'utilité publique – Membre du C.N.P.C et du H.C.F.D.C
Siège social : Direction de la Défense et de la Sécurité Civiles

ADRASEC® 31

Association n° 3/22243 Siège social : MAIRIE DE L'UNION

Correspondance : Monsieur Marc MONTEIL 25 Chemin de la violette, CIDEX – 1311, 31240 L'UNION

L'Union, le 17 Juillet 2020

Réf. ADRASEC 31 : A /17/07/2020

Objet: DEMANDE APPLICATION SATER BRAVO LIMITE ADRASEC 31.

ZONE DE RECHERCHE :

Secteur AIRBUS BLAGNAC

Etaient présents à cette recherche :

- Gérard BRUNEL, F5NLV
- Marc MONTEIL, F5JMM

Nombre de véhicules :

- 1 véhicule personnel pour l'Adrased31.

Nombre de kilomètres parcourus :

- 37 KM

Durée totale de la recherche :

- 4 H 30

Matériel utilisé :

- Transceiver portable,
- Transceiver mobile et son antenne,
- Récepteur de trame 406 Mhz

DEROULEMENT DE LA RECHERCHE :

- *Heure de déclenchement de l'alerte à 14h00 locale, conjointement par le CCS et la Préfecture de la Haute-Garonne.*

✓ Equipe 1 : Marc MONTEIL, Gérard BRUNEL.

Les informations initiales fournies par le CCS de Lyon Mont Verdun était de rechercher une balise sur la fréquence 406.040,10 Mhz, balise située sur AIRBUS « A 350 », une position satellite est également donnée ainsi que les coordonnées de la personne à contacter sur site.

ADRASEC® 31

Association n° 3/22243 Siège social : MAIRIE DE L'UNION

Correspondance : Monsieur Marc MONTEIL 25 Chemin de la violette, CIDEX – 1311, 31240 L'UNION

Mise en place d'une équipe ADRASEC 31 et départ sur zone à 14 h 30, information préfecture et CCS.

Arrive sur zone, pris de contact avec la personne en charge du problème, vérification de la balise qui avait été démontée de l'avion et sécurisée avec déconnexion de la batterie pour arrêter l'émission, malgré cette précaution la balise continuait à émettre ?

Vérification faite la balise qui était sur la table et démonté avec pour code hexadécimal : **9C6CF883310248D** était inactive.

Information des constatations sur l'ARCC LYON qui nous informe que la balise continue bien à émettre, nous demandons a aller vérifier sur l'avion concerne s'il n'y avait pas d'émission de balise, verification faite, R A S.

Une décision est prise de quitter le site AIRBUS pour vérification sur les autres sites et également le secteur aéroportuaire de Blagnac, arrivé derrière le secteur AIRBUS DELIVERY on constate une émission en 406 Mhz assez forte, on informe l'ARCC LYON et le responsable AIRBUS qui prends la décision de faire verifier les avions qui étaient dans le secteur DELIVERY.

Afin de faciliter la localisation nous continuons nos investigations dans différents secteurs car avec la fréquence uniquement 406 Mhz il est très difficile de localiser sans goniomètre adapté pour ce type d'émission.

Nous décidons d'élargir le champ de recherche en direction du cimetière sur urbain de



Cornebarrieu, la position donnée par la balise indiquée ce secteur, au bout de quelques instant nous constatons une émissions balise sur la fréquence 121.500 Mhz en longeant des bâtiments identifiés DAHER PLATE FORME LOGISTE AIRBUS, information ARCC LYON et responsable AIRBUS, nous demandons a pénétrer sur le site, prise de contact avec les divers responsables AIRBUS ET DAHER qui décident de nous amener d'abord sur un autre site ou il est plus probable de trouver des balises, arrivés devant ce site aucune détection du signal balise, un relevé est fait qui confirme le 1^{er} bâtiment signalé.

Retour sur le 1^{er} site, nous constatons en pénétrant a l'intérieur une émissions balise très forte sur les fréquences 406.040,10 Mhz et 121.500 Mhz, la difficulté de la recherche va être maintenant de trouver le colis avec la balise a l'intérieur au milieu de centaines d'autres, nous arrivons a définir une zone et nous y pénétrons et après quelque temps nous avons trouvé le colis concerné vers 17 h 30, les responsables confirme que c'est bien la balise qui a pour code hexadécimal : **9C6CF883310248D** et qui est en émission, arrêt de celle-ci.(voir photo jointe)

ADRASEC® 31

Association n° 3/22243 Siège social : MAIRIE DE L'UNION

Correspondance : Monsieur Marc MONTEIL 25 Chemin de la violette, CIDEX – 1311, 31240 L'UNION

CONCLUSION :

Pour cette recherche, il faut noter la particularité deux balises différentes qui ont le même code hexadécimal, explication la balise qui était émission avait été changée le matin sur l'avion « A 350 » et remplacée par le même modèle neuf, la particularité c'est que les balises se codent automatiquement à l'indicatif de l'avion et ses divers identifiants par une carte munie d'une puce RFID qui est sur le support balise des que l'on pose celle-ci sur son support.

Pour conclure il y avait bien deux balises ayant le même identifiant, une qui émettait suite à un déclenchement intempestif choc ou autre (changée le matin même) et l'autre qui était sur l'avion en remplacement de la première mais qui n'était pas en émission mais comme elle avait le même code hexadécimal avait été mise en sécurité malgré le débranchement de la batterie et qui continuait à « émettre » .

Le responsable ADRASEC remercie tous les services qui sont entrés en contact avec l'ADRASEC 31, ARCC LYON, PREFECTURE DE LA HAUTE GARONNE, les différents responsables, AIRBUS et DAHER Logistique pour l'assistance qu'ils ont apportés au l'équipe de recherche pour cette mission.

Marc. MONTEIL Président ADRASEC 31